

Procédure à suivre pour effectuer une demande de certificat pour une coupe forestière assujettie au règlement N°2023-002



Référez-vous au chapitre 3 du règlement 2023-002 pour connaître les types de travaux nécessitant un certificat d'autorisation.

Voici les ÉTAPES À SUIVRE lors d'une demande de certificat d'autorisation relative à la coupe forestière en forêt privée :

- Fournir le **FORMULAIRE** requis dûment rempli
- Fournir les plans, documents et informations exigés par le règlement
- Acquitter les frais de 75,00 \$ + les taxes applicables
- Fournir une preuve de paiement

DÉPÔT DE LA DEMANDE

À l'intention de Guillaume Allard Therrien

Par courriel : guillaume.allard@mrcavignon.com

Par la poste : 473, boulevard Perron, suite 200, Maria (Québec) G0C 1Y0

PAIEMENT DES FRAIS

Par chèque à l'intention de la MRC Avignon

Par transfert bancaire

Caisse Desjardins Baie-des-Chaleurs
Folio : 2637809
Transit : 40001
Institution : 815

Par virement Interac

Courriel : nancy.gauvin@mrcavignon.com
Question : MRC
Réponse : Avignon

SUIVI DE LA DEMANDE

Le fonctionnaire désigné émet le certificat d'autorisation dans un délai d'au plus **30 JOURS** ouvrables de la date du dépôt de la demande si :

- La demande est conforme au présent règlement.
- La demande est accompagnée de tous les plans et documents exigés par le règlement.
- Le tarif pour l'obtention du certificat d'autorisation a été payé.

Dans le cas contraire, il doit faire connaître son refus au requérant par écrit et le motiver, dans le même délai.

Lorsqu'une contre-expertise a été produite à l'égard d'une demande de certificat d'autorisation et que cette dernière infirme les interventions prévues à l'intérieur d'une prescription sylvicole, d'un plan simple de gestion ou d'un plan d'aménagement forestier, le fonctionnaire désigné doit faire connaître son refus au requérant et lui faire part du résultat de la contre-expertise.

Pour toutes questions ou information supplémentaire, vous pouvez consulter le site de la MRC Avignon ou contactez la personne-ressource.



ACCÉDEZ AU FORMULAIRE



MRC AVIGNON.COM

CONTACTEZ

Guillaume Allard Therrien

Géomaticien et aménagiste adjoint

guillaume.allard@mrcavignon.com

418 364-2000 poste 103